CONSEIL D'ECOLE

Mardi 15 mars 2022

Présents :

Les représentants des communes :	M. Gasser, 1er Adjoint au Maire Mme Stimpfling, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires M. Lequin, Policier municipal
Les représentants de parents :	Mmes Calboli, Fuchs, Labadens, Legendre, Mathieu, Patissier, Perret, Salihi, Schlitz, Schneeberger-Lone, Williams, et MM. Darpin, Lefebvre
L'équipe enseignante et ATSEM :	Mmes Barrenechea, Baudot, Brom, Cianni, Deike, Freitag, Frey, Gutron, Haas, Kempf, Klein, Ludma, Roch, Schmitt, Schwaller, Stehlin-Frey, Sutter, Unternärher et M. Ganzitti
Absents et excusés :	Mme Schillinger, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Saint-Louis, M. Meyer, Maire Mmes Messaï, Ober, Ryser, Scharvogel, Enseignantes

Début de la réunion : 18h
Secrétaires : Mme Frey et Mme Patissier

La directrice, Mme Roch, salue l'assemblée, remercie les présents, excuse les absents. La réunion se déroule en visioconférence. L'ordre du jour est rappelé.

1 La collaboration avec la municipalité

a) L'intervention de la Police Municipale

Mme Roch a invité M. Lequin, Policier municipal de la ville, à participer au conseil d'école. Elle le remercie pour sa présence.

Intervention des Représentants de Parents d'élèves : Les RPE sollicitent M. Lequin au sujet de la problématique de la sécurité aux abords de l'école primaire et plus spécifiquement au niveau du passage piéton rue du Général de Gaulle. En effet, les enfants de l'école élémentaire de 6 à 11 ans sont de plus en plus autonomes et peuvent être amenés à venir seul à l'école. Pour sécuriser la traversée des élèves, une maman bénévole était présente aux moments des entrées. Elle n'est actuellement plus disponible et il est difficile pour les RPE de trouver des bénévoles tous les jours pour faire traverser les enfants. Aussi, les RPE aimeraient que la police municipale puisse venir plus régulièrement aux abords de l'entrée principale de l'école élémentaire.
M. Lequin explique que son collègue et lui se positionnent quotidiennement aux abords des différentes entrées des établissements scolaires (maternelle, élémentaire et collège). Le but est de contrôler les comportements d'incivilité au volant ou les problèmes de stationnement. S'ils se plaçaient au niveau des passages piétons, ils ne pourraient pas à la fois faire traverser les enfants et interpeller les automobilistes. Cela serait donc moins efficace. Néanmoins, M. Lequin s'engage à être présent plus régulièrement à l'entrée rue Général de Gaulle.

M. Lequin est aussi intervenu à l'école élémentaire dans différentes classes de cycle 3 sur le thème du « voir et être vu ». Il a expliqué aux enfants l'importance du matériel et de la tenue (baudrier, lumière, casque…). Il s'agissait d'un cours participatif et il y a eu un très bon échange avec les enfants. La classe de CM1-CM2 mono A a même réalisé des affiches de prévention qui ont été accrochées sur les murs des couloirs de l'école pour sensibiliser les autres élèves. M. Lequin a également été chaleureusement remercié par les élèves et le personnel.

M. Lequin renouvelle ses remerciements pour les affiches faites par les élèves de la classe 3 et pour celle qu'il lui a été offerte. En tant qu'ancien moniteur de prévention routière, il propose de développer l'an prochain d'autres actions, y compris pour l'école maternelle. La proposition est accueillie favorablement par Mme Roch au nom de toute l'équipe.

b) Les travaux de toiture à l'école maternelle

Mme Stimpfling informe le conseil d'école que les panneaux solaires et la toiture de l'école maternelle doivent être remplacés suite à des infiltrations. Les travaux démarreront le 15 mai et se poursuivront durant tout l'été pour être en principe terminés avant la

rentrée. Les travaux ont été coordonnés pour limiter au maximum les impacts sur le quotidien de l'école. Les accès à l'école seront laissés libres, les livraisons se feront en-dehors des entrées et des sorties des élèves, les entreprises sont sérieuses et le chantier sera bien suivi.

Une réunion préparatoire avait été organisée par la municipalité et Mme Roch assure que tout est mis en place pour assurer la sécurité des élèves. Les réorganisations nécessaires seront décidées lors d'un conseil des maitres (usage de la cour de récréation école/péri).

2 La gestion de la crise sanitaire :

a) Les modifications du protocole sanitaire :

La dernière modification du protocole sanitaire date du 10 mars 2022, le protocole est passé au niveau 1 (vert).

Les principaux changements depuis le précédent conseil sont :

- Le port du masque n'est plus obligatoire : ni pour les élèves, ni pour les adultes (sauf lors des transports publics et scolaires où il reste obligatoire).
- Il n'y a plus de contrainte liée à la pratique sportive.
- Le brassage est à nouveau autorisé, mais il est recommandé dans un premier temps de limiter le brassage entre les classes en récréation et lors de restauration collective.
- Les gestes barrières sont maintenus : lavage de mains, aération des locaux et désinfection.

Depuis début mars, l'école a reçu plusieurs capteurs de CO2 en maternelle et en élémentaire. Ils tournent dans toutes les classes depuis 15 jours déjà et aucun capteur ne s'est déclenché.

Intervention des Représentants de Parents d'élèves : Mme Patissier remercie la municipalité pour l'achat des capteurs et est ravie que cela fonctionne bien.

Les modalités de gestion ont également évolué :

- **Si un enfant est cas contact d'un camarade d'école ou au sein de la famille, il faudra :**
  - prévenir l'école si le contact avec la personne positive a eu lieu en dehors de l'école,
  - porter éventuellement le masque (fortement recommandé durant 7 jours pour les enfants cas contact à partir du CP),
  - poursuivre la scolarité à l'école si l'enfant cas contact n'a pas de symptôme,
  - effectuer une surveillance par autotest à J2 ou immédiatement si le dernier contact avec le cas positif remonte à plus de deux jours.

L'autotest est gratuit en pharmacie sur présentation de l'attestation fournie par l'école, et il n'y a plus aucune attestation à fournir pour le retour en classe.

- **Si un enfant est testé positif, il faudra :**
  - prévenir l'école,
  - isoler l'enfant durant 7 jours (sans symptôme depuis 48 heures, un test peut être réalisé à J5 et s'il est négatif l'isolement peut prendre fin avant le 7ème jour).

b) La gestion des absences des élèves et des enseignants :

- **Les absences des élèves :**

Un suivi quotidien des absences par demi-journée est en vigueur dans l'école. Une communication étroite avec les familles se met systématiquement en place et des informations précises sont demandées concernant les absences pour maladie. L'école accompagne également les parents dans la compréhension des procédures (délai d'isolement, attestation…).
La continuité pédagogique est mise en œuvre et le travail effectué est transmis par les enseignants pour les élèves isolés ou malades.

Bilan des cas contact et cas positif au Covid :

	Période 1	Période 2	Période 3	Du 21/02 au 15/03
Nb de cas positifs élèves	6	23	80	56
Nb de cas contact	/	/	696	383

Environ 30% des élèves ont été positifs au Covid durant les deux mois précédents.

- **Les absences des enseignants :**

Lorsqu'un enseignant est absent, il prévient au plus vite l'inspection et la directrice. Le secrétariat de l'inspection gère les affectations des remplaçants et indique si l'enseignant peut, ou non, être remplacé. La directrice se charge de communiquer cette information aux parents par le biais du cahier de liaison si l'absence est prévisible.

En cas d'absence ponctuelle imprévisible (1 jour) et si l'enseignant est remplacé, les familles ne sont pas nécessairement informées par le biais du cahier de liaison.
En cas d'absence de longue durée, un mot est diffusé dans les cahiers de liaison.
En cas d'absence imprévisible et sans remplacement, la directrice informe le plus rapidement possible les représentants de parents d'élèves qui relaient l'information aux familles via leurs groupes Whatsapp de classe.

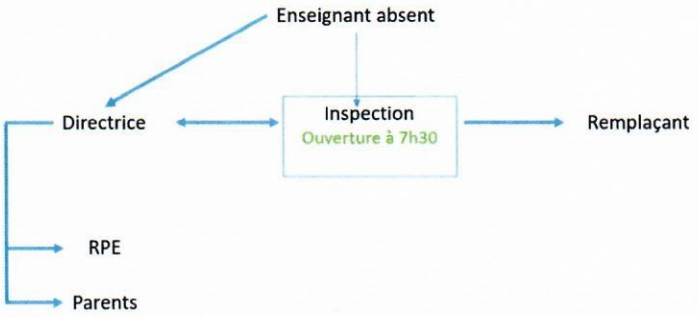

Mme la Directrice remercie les RPE pour leur réactivité qui a pu aider de nombreuses familles à s'organiser au mieux.

- **<u>L'accueil des élèves lorsque l'enseignant n'est pas remplacé :</u>**

Suite à la modification du protocole sanitaire, l'école peut à nouveau accueillir les enfants en cas d'absence non remplacée car le brassage est à nouveau autorisé.
Les élèves sont répartis dans les autres classes selon une procédure précise :
- en limitant le brassage : toujours la même classe d'accueil si l'absence dure plusieurs jours, liste de répartition tenue et archivée…
- en lien avec le périscolaire : respect des répartitions des groupes du périscolaire dans la mesure du possible,
- avec l'aide complémentaire des ATSEM à l'école maternelle : les ATSEM ne peuvent pas assurer seules la surveillance d'une classe entière durant toute une journée, sur le temps scolaire les enseignants sont responsables des élèves,
- à l'école élémentaire, du travail en autonomie est fourni (travail préparé et fourni au préalable par chaque enseignant pour faire face à une absence imprévisible et non remplacée).

La capacité d'accueil par classe est néanmoins limitée. Il est en effet rappelé que les enfants sont brassés dans les autres classes avec une limite de 30 enfants par classe. Ainsi en maternelle quand une classe de 24 élèves est à dispatcher, cela implique 5 élèves supplémentaires dans chaque classe. Cela devient impossible si deux enseignants de maternelles sont absents en même temps.
En élémentaire, si la classe compte déjà 27 élèves, elle ne peut accueillir que 3 élèves supplémentaires (30 places maximum par classe).
Cette explication est apportée pour montrer la complexité de répartir les enfants dans des conditions optimales.

Il est rappelé que l'académie a mis en place beaucoup de solutions notamment durant la période de janvier / février pour pallier le manque de remplaçant (mobilisation de tous les personnels qui ne sont pas habituellement en charge de classe : conseillers pédagogiques, enseignants spécialisés…).

Bilan des absences	Période 1 30 jours	Période 2 24 jours	Période 3 20 jours
Nb de journées de présence	540	432	360
Nb de journées d'absence	9	26	35
Taux d'absence	1,6%	6%	9,7%
Nb de journées remplacées	4	19	17
Nb de journées non remplacées	5	7	18
Taux de remplacement	44,44%	73%	48,6%

<u>Intervention des Représentants de Parents d'élèves :</u> Même si certains parents ont pu se plaindre d'avoir eu des mails tard le soir pour les informer d'une absence non remplacée d'un enseignant, Mme Patissier indique qu'une très large majorité de parents sont satisfaits de la gestion effectuée durant la crise. Ils ont apprécié la disponibilité de la directrice. Les RPE remercient l'ensemble de l'équipe : la directrice, les enseignants, les ATSEM et l'assistante administrative pour leur gestion.

<u>c)</u> <u>Sport :</u>

Le protocole sanitaire relatif à la pratique sportive a connu de multiples évolutions depuis le mois de novembre, passant du niveau 2 au niveau 3, pour un retour au niveau 1 depuis le 10 mars.

A l'école élémentaire, le planning habituel mis en place à la pré-rentrée a été modifié à plusieurs reprises pour s'adapter aux contraintes sanitaires.
Du mois de septembre au mois de décembre, les classes de CE2 / CM1 / CM2 ont bénéficié de séances de sport encadrées avec l'aide de Cédric Schmitter, éducateur sportif.
Du mois de janvier à avril les classes de CP / CE1 / CE2 bi ont bénéficié de séances avec l'éducateur sportif. Durant cette même période, les CM1 / CM2 ont pratiqué la natation et/ou randonnée avec leur enseignant (selon le protocole sanitaire), et les CE2 bi et CE2-CM1 mono ont pratiqué les activités sportives dans la grande cour de l'école élémentaire.

d) Récréation à l'école élémentaire :

- **Organisation actuelle le matin :**

Petite cour	Cl.9 – CP bi Cl.1 – CM1 bi	Cl.5 – CP/CE1 mono C	Cl.8 – CE1 bi	Cl.7 – CE2 bi	Cl.6 – CE2 mono
Grande cour	Cl.10 – CP/CE1 mono B	Cl. 11 – CP/CE1 mono A	Cl.13 – CM2 bi	CL.12 – CM1/CM2 mono B	Cl.2 - CE2/CM1 mono Cl.3 – CM1/CM2 mono A
MATIN					
entrée	7h50	7h55	8h00	8h05	8h10
lavage avant récré	9h20	9h40	10h	10h20	10h40
Récréation extérieure	9h30-9h50	9h50-10h10	10h10-10h30	10h30-10h50	10h50-11h10
lavage après récré	9h55	10h15	10h35	10h55	11h15
sortie	11h20	11h25	11h30	11h35	11h40

- **Organisation actuelle l'après-midi :**

Récréation CP / CE1			
Petite cour partagée en deux zones*	Cl.9 CP bi Cl.10 CP/CE1 mono B	Cl.5 CP/CE1 mono C Cl.11 CP/CE1 mono A	Cl.8 CE1 bi
lavage avant récré	14h25	14h40	14h55
récréation	14h35-14h50	14h50-15h05	15h05-15h20
lavage après récré	14h55	15h10	15h25

Récréation CE2 / CM1 / CM2				
Grande cour	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14h45-15h	Cour utilisée pour le sport	Cl.1	Cour utilisée pour le sport	Cl.12 et 13
15h-15h15		Cl.6 et 7		Cl.2 et 3

Les classes qui ne sortent pas dans la cour l'après-midi bénéficient tout de même d'une récréation en classe et d'un passage aux toilettes.
Lorsque la pause a lieu en classe, le protocole sanitaire est respecté. Les fenêtres sont ouvertes pour aérer (les élèves qui le souhaitent peuvent mettre leur veste s'ils en ont besoin). Les enfants sont libres de faire ce qu'ils veulent durant ce temps de pause. Certains lisent, d'autres discutent, dessinent, jouent à des jeux…

Les temps de récréation de l'après-midi en extérieur à l'élémentaire ont été améliorés. Avec les assouplissements du protocole les CE2 CM1 CM2 se partagent la récréation les mardis et vendredis dans la grande cour. Ces classes ont donc une récréation en extérieur par semaine les après-midis. Les autres jours, la récréation se fait en classe.

Intervention des Représentants de Parents d'élèves : Les RPE demandent si avec les levées des restrictions, les brassages étant autorisés, si les recréations pouvaient être remises en place comme avant la crise sanitaire, pour que chaque classe puisse avoir deux récréations par jour en extérieur.
La directrice explique qu'elle comprend parfaitement la question des parents et que les temps de pause en classe ne sont pas optimaux pour les enfants, même si cela est mieux que rien et que les enfants ne s'en plaignent pas réellement. Cependant, le nombre d'enfants positifs au COVID à l'école ne fait que de continuer d'augmenter et donc l'école préfère maintenir les récréations sans brassage comme le préconise l'inspection d'académie.
Si la situation devait s'améliorer dans les semaines à venir, Mme Roch reconsidèrerait la question.

3 L'organisation de la scolarité :

a) Modalités d'inscription en PS :

Les premières inscriptions à l'école en PS pour la rentrée 2022/2023 ont débuté courant fin janvier – début février. Elles se sont déroulées auprès de la municipalité.
L'admission à l'école se déroulera sur rendez-vous individuel du 28 février au 18 mars, dans le respect des règles sanitaires. Il s'agit d'un premier rendez-vous administratif où la directrice vérifie les documents administratifs, présente l'école et son règlement, interroge la famille sur les habitudes de l'enfant pour pouvoir bien l'accueillir.
En principe, l'école organise un second temps de rencontre durant le mois de juin où deux rendez-vous sont proposés aux parents :

- Une matinée d'intégration pour chaque enfant avec un parent.
- Une réunion d'information, présentation du personnel et visite de l'école maternelle pour les parents.

Suite à la crise sanitaire, il n'est pas certain que l'école puisse organiser à nouveau les rencontres du mois de juin. Si tel devait être le cas, une réunion en visioconférence sera très certainement proposée pour répondre aux questions des parents, comme l'an passé.

b) Passage au CP :

Le passage au CP concerne tous les élèves de GS, sauf cas particulier notifié par la MDPH.
Pour les élèves qui sont domiciliés à Blotzheim, il n'y a aucune formalité administrative à effectuer puisque les élèves de GS ne changent pas d'école, mais de bâtiment.

L'école met en place des actions de liaison entre les élèves de GS et de CP pour faciliter le passage à l'école élémentaire. Ces actions ont déjà démarré et des rencontres sont prévues durant mai-juin.

- Les classes de CP/CE1 mono A et B travaillent en liaison avec la classe 6 PS/GS mono. Les GS ont transmis un documentaire autour de l'ours aux CP. Ils ont également étudié la même œuvre musicale : « Le carnaval des animaux » de C. de Saint Saëns. Une rencontre entre les classes est prévue le 13 mai.
- Les GS bilingues accueilleront les CP bilingues le 28 avril pour une première rencontre. Puis le 14 juin ils passeront la journée ensemble à l'école élémentaire (jeu de piste, pique-nique, projet commun en allemand…).
- Les enseignantes des classes CP/CE1 mono C et PS-GS 2 se rencontreront le 21 mars pour établir le programme des rencontres.

Les RPE remercient les enseignantes pour les actions mises en place car les parents se posent beaucoup de questions quant au passage au CP.

Une réunion d'informations pour les parents des futurs CP était habituellement organisée fin juin. Suite à la crise sanitaire, l'école ne sait pas encore s'il sera possible de reconduire cette rencontre. Si ce n'est pas le cas, une visioconférence sera organisée, comme l'an passé.

c) La passage en 6éme :

Le passage en 6ème concerne tous les élèves de CM2 et éventuellement des élèves de CM1 (passage anticipé, orientation 6ème SEGPA).
Les familles doivent formuler des vœux d'établissement et d'option.

Le choix du collège est conditionné par la carte scolaire. Le collège public de secteur est le collège de Hégenheim pour les habitants de Blotzheim. Au collège de Hégenheim tous les élèves sont automatiquement bilangues (apprentissage de l'allemand et de l'anglais) à l'entrée en 6ème.
Le collège De Nerval à Village-Neuf est le collège de secteur public pour l'entrée en 6ème SEGPA.
Si les familles souhaitent demander un autre secteur de collège public, elles doivent effectuer une demande de dérogation en motivant leur choix (section sportive, raison personnelle…).

Les formalités administratives relatives à l'inscription en 6ème sont effectuées en partie par le biais de l'école élémentaire. Courant mars, les familles seront destinataires des divers documents à retourner à l'école, où ils feront figurer leurs souhaits. Puis, les collèges adresseront les décisions d'affectation aux familles courant juin 2022 et remettront également les dossiers d'inscription

Des actions de liaisons ont été mises en place avec les collèges pour préparer l'entrée en 6ème des CM2 :

- avec le collège de Hégenheim : Les enseignantes ont travaillé en collaboration avec un professeur de physique-chimie. Les élèves de CM2 se rendront une matinée au collège pour travailler autour de la thématique des énergies.
- avec le collège de Blotzheim : Les CM2 participent généralement à l'épreuve mathématiques « Maths sans frontières » en jumelage avec les 6ème du collège. Cette année, suite au contexte sanitaire, les classes ont participé au concours mais les rencontres n'ont pas pu avoir lieu.

d) Procédure de passage de classe à l'école élémentaire :

La procédure de passage de classe est identique aux années précédentes. Courant avril, le conseil des maitres transmet sa proposition aux familles :

- un passage en classe supérieure,

- ou un saut de classe si l'enfant fait preuve de grandes facilités dans ses apprentissages,
- ou, exceptionnellement, un redoublement de l'enfant :
  - rupture importante de la scolarité,
  - aménagement pour des besoins spécifiques,
  - propositions soumises à validation de l'Inspectrice et éventuellement de la MDPH.

Si la famille accepte la proposition du conseil des maitres, la procédure s'arrête là.

Si la famille refuse la proposition faite par le conseil des maitres, alors le dialogue avec la famille se poursuit. La décision du conseil des maitres est transmise en mai à la famille, qui peut soit l'accepter, soit déposer un recours auprès de la DASEN (commission fin juin).

4 Les effectifs actuels et prévisionnels :

a) Effectifs actuels :

Effectifs en maternelle
164 élèves
- 114 monolingues
- 50 bilingues

Depuis la rentrée :
- 2 départs
- 7 arrivées

Effectifs en élémentaire
284 élèves
- 176 monolingues
- 108 bilingues

Depuis la rentrée :
- 4 départs
- 12 arrivées

Effectif global : 448 élèves

b) Prévisions rentrée 2022-2023 à l'école maternelle :

	PS	MS	GS	Total	Nb de classes prévues par la DASEN	Moyenne
Monolingue	42	30	29	**101**	4 ou 5	**25,25**
Bilingue		25	22	**51**	2	**25,5**

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en maternelle :
- 3 classes : de 65 à 96 élèves
- 4 classes : de 97 à 128 élèves

Pour 2022-2023, en maternelle 101 enfants en monolingues et 51 bilingues sont prévus. L'école bénéficiera peut-être d'une ouverture de classe pour la rentrée. En effet, le gouvernement a mis en place un plan pour que les GS, CP et CE1 aient toujours un effectif maximum de 24 élèves par classe. Cette cible doit être effective pour la rentrée 2022. L'information définitive ne sera connue qu'en fin d'année scolaire.

Part des classes de GS, CP ou CE1 ayant un effectif inférieur ou égal à 24 élèves

Que mesure cet indicateur ?

Part des classes de grande section, CP et CE1 dont l'effectif ne dépasse pas 24 élèves.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - DGESCO
Consulter les données sur www.data.gouv.fr

Les résultats pour la **France entière**

En septembre 2019	En septembre 2021	Cible à atteindre en 2022
69 % des classes	**80 %** des classes	**100 %** des classes

c) Prévisions rentrée 2022-2023 à l'école élémentaire :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Nb de classes prévues par la DASEN	Moyenne
Monolingue	25	39	35	39	37	**175**	7	**25**
Bilingue	31	23	24	16	21	**116**	5	**23.2**

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en élémentaire :

- 5 classes : de 113 à 140 élèves
- 6 classes : de 141 à 168 élèves
- 7 classes : de 169 à 196 élèves

Intervention des Représentants de Parents d'élèves : Concernant la classe de CE2 bilingue actuel, les parents s'inquiètent et aimeraient savoir si ce groupe sera à nouveau partagé et demandent s'il ne serait pas possible de les laisser ensemble même s'ils sont conscients qu'il est encore trop tôt pour songer à l'organisation future.
Mme Roch indique qu'il est effectivement encore trop tôt pour discuter des répartitions. Les répartitions font l'objet d'un travail important en conseil des maîtres. L'objectif étant de prendre en compte différents paramètres et de créer des groupes pédagogiquement intéressants. Des classes à cours double semblent inévitables.

5 Le suivi du projet d'école et des projets spécifiques aux classes :

a) Le projet d'école :

Le projet d'école avait été présenté lors du premier conseil d'école. L'école poursuit le travail engagé autour de trois objectifs principaux.

- **Améliorer la compréhension en maitrisant la langue orale et écrite :**

Le travail autour des livres pour renforcer les compétences des élèves en langue orale et écrite est poursuivi. Les actions autour des lectures offertes et de « Silence on lit » sont toujours organisées dans les classes. L'usage de la BCD est réglementé suite à la crise sanitaire, mais les classes empruntent quand même des livres.
La classe de CM1 bi a participé au Festival Ramdam qui lie littérature de jeunesse et arts visuels.

- **Mieux connaitre son environnement pour mieux le respecter :**

L'objectif principal est de développer une attitude de jeune citoyen chez les élèves. Différentes actions ont été menées :

- Action caritative « les 2 roues de l'espoir »,
- Journée de lutte contre le harcèlement à l'école,
- Haut-Rhin propre le 1er avril,
- Sécurité routière : des actions seront menées dans toutes les classes. Les classes de CM ont pu travailler l'aisance à vélo dans le cadre de séances avec Cédric Schmitter pour les préparer à la venue des gendarmes le 13 mai 2022,
- Apprendre à porter secours : des actions seront menées dans toutes les classes,
- Semaine sans voiture : du 02 au 06 mai,
- Semaine sans écran : du 08 au 14 juin : l'école souhaite organiser une semaine sans écran. La thématique serait abordée au préalable avec les élèves pour relever le défi durant la semaine du 8 juin.

- **Coopérer pour favoriser la réussite scolaire :**

Il s'agit de permettre à tous les élèves de s'engager dans un projet collaboratif. De nombreuses actions sont en lien avec les projets du parcours citoyen. Il y a également des projets spécifiques à chaque classe.

Plusieurs actions festives ont aussi été mises en place. Il y a eu un gouter de la Saint Nicolas offert par la mairie, les Ptits Blotz et les commerçants. Ils sont chaleureusement remerciés par les RPE et par Mme Roch au nom de l'école.
Il y a eu : une journée pour porter des vêtements rouges avant les vacances de Noel, la galette des rois à la maternelle, Mardi Gras déguisé avec un gouter offert par la coopérative scolaire. Une autre surprise, offerte par la municipalité, les Ptits Blotz et les commerçants aura lieu avant les vacances de Pâques !
Les RPE remercient la mairie, les Ptits Blotz, les commerçants mais également l'école et toute l'équipe enseignante pour l'organisation de ces moments très appréciés des enfants surtout en ces temps de crise.

b) Les projets spécifiques aux classes :

- **Ecole maternelle :**

- **Les classes 1, 2 et 3** ont un projet annuel autour du monde du vivant à travers les animaux de la ferme. Les élèves ont déjà pu se rendre à la ferme pédagogique de Bouxwiller. Actuellement, une couveuse a été mise en place à l'école et les enfants vont pouvoir

observer l'éclosion des œufs et la naissance des petits poussins. Les classes iront également une journée à l'Ecomusée à Ungersheim.

- **Les classes 4, 5 et 6** ont visité le zoo sur le thème de l'ours polaire en début d'année. Elles y retourneront pour étudier l'évolution de la végétation au printemps. Les classes ont réalisé un abécédaire autour des animaux, et la sortie au zoo permettra d'observer les animaux étudiés « en vrai ». Un élevage de chenilles est également prévu pour étudier l'évolution d'un être vivant et se terminera par un lâcher de papillons.
- Toutes les classes ont également participé à la « Fête du court-métrage ». Avant les vacances, elles fabriqueront des contenants pour une chasse aux œufs dans l'école qui sera organisée avant les congés.

  - **Ecole élémentaire :**

- **CE2/CM1 mono :** La classe travaille autour du thème de l'Alsace. Ils ont participé à une semaine du goût autour des spécialités froides alsaciennes. Ils ont fabriqué des bretzels. Ils étudient des contes et légendes alsaciennes avec un intervenant sur l'histoire et la géographie en Alsace. Ils étudieront l'œuvre de Tony Ungerer, feront une sortie à l'Ecomusée. Il y aura peut-être d'autres actions qui sont en attente de validation.
- **CM1bi :** Ils ont participé au festival RAMDAM, festival qui crée un musée éphémère à partir d'une sélection d'ouvrages littéraires, y compris en allemand. Les enfants ont réalisé plusieurs œuvres qui ont été exposées durant tout le festival. La classe se rendra sur-place l'après-midi du 18 mars, en avant-première, pour découvrir toutes les réalisations. Courant mai, la classe se rendra une journée à Bâle pour participer à un rallye sur l'architecture et la classe se rendra également à un festival scientifique où les élèves pourront réaliser des expériences scientifiques en allemand.
- **CP/CE1 mono A et B :** Ils ont également participé à la « Fête du court-métrage ». Ils étudient aussi les petites bêtes. Dans ce cadre, ils feront une visite du vivarium du Moulin pour voir des araignées, des abeilles… et étudier le fonctionnement d'un moulin. Ils souhaiteraient aussi travailler autour des abeilles.
- **CM1/CM2 mono A :** La classe a étudié le harcèlement et la sécurité routière. Ils ont fait des affiches dans les couloirs pour informer leurs camarades. Ils ont fait des travaux de décoration sur le printemps. Ils participeront à la journée « Haut-Rhin propre » avec les CE2 mono. Ils feront également une sortie à Electropolis (liaison CM2/6ème) et iront à Augusta Raurica en juin avec la classe de **CM1/CM2 mono B**.
- **CE2 mono :** La classe participera à « Haut-Rhin propre ». Elle passera une journée à Electropolis et se rendra une journée à l'Ecomusée pour étudier de l'Alsace et ses traditions.
- **CE2 bi :** Ils feront une sortie au vaisseau à Strasbourg avec les **CE1 bi** et participeront à la sortie prévue à Bâle avec les **CM1 bi**.
- **CP/CE1 bi :** une sortie nature sera prévue. Le projet reste encore à définir.
- **CM2 bi :** Ils participeront à un échange de chants allemands avec leurs correspondants. Ils feront une visite au Hohlansbourg avec les CP bi. En lien avec la liaison CM2/6ème, ils iront à Electropolis accompagnés de la classe de **CM1/CM2 mono B**.
- **CP-CE1 mono C:** ils étudient le voyage à travers le temps et feront une sortie au château du Hohlansbourg.

Date	Lieu	Classes
vendredi 20 mai	Barfüsserplatz – Tun Basel	Cl. 1 - CM1 bi, Mmes Ryser / Unternährer Cl. 7-CE2 bi, Mme Kempf
mardi 24 mai	Zoo Mulhouse	Cl. 4 et 5 - MS-GS bi, Mmes Gutron / Freitag Cl. 6 - PS-GS Mme Barrenechea
jeudi 2 juin	Ecomusée Ungersheim	Cl.1 - PS-MS, Mme Cianni Cl.2 - PS-GS, Mme Schwaller Cl.3 - PS-MS, Remplaçant de Mme Scherrer
Jeudi 9 juin	Vivarium « Le Moulin » Lautenbach-Zell	Cl.10 - CP-CE1, Mme Baudot Cl.11 - CP-CE1, Mme Brom
mardi 21 juin	Le Vaisseau Strasbourg	Cl. 8 - CE1 bi, M. Ganzitti Cl.7 - CE2 bi, Mme Kempf
jeudi 23 juin	Château du Hohlandsbourg Wintzenheim	Cl. 9 - CP bi, Mme Schmitt Cl. 13 - CM2 bi, Mme Scharvogel
vendredi 24 juin	Château du Hohlandsbourg Wintzenheim	Cl.5 - CP-CE1, Mme Ludma
vendredi 24 juin	Augusta Raurica Suisse	Cl.3 - CM1-CM2, Mme Frey Cl.12 - CM1-CM2, Mme Stehlin-Frey
mardi 28 juin	Ecomusée Ungersheim	Cl.6 - CE2, Mme Klein Cl.2 - CE2 – CM1, Mmes Klein / Ober / Sutter

Les transports sont pris en charge, soit par la municipalité qui finance un transport par an et par classe, soit par la coopérative scolaire lorsque la classe effectue plusieurs déplacements.
La municipalité est remerciée pour son soutien.

Les RPE remercient chaleureusement toute l'équipe enseignante pour cette riche présentation de projets. Ils soulignent leur gratitude d'avoir organisé en amont tous ces projets et toutes ces sorties sans connaitre l'évolution de la crise sanitaire, car cela va permettre à toutes les classes de faire des sorties, fortement appréciées.

6 Les manifestations de fin d'année :

Il y a différentes pistes explorées :

- Une kermesse sur le temps de l'école : cela demande une organisation matérielle et sanitaire qui va dépendre de l'évolution de la crise. De plus, en maternelle à cause des travaux sur la toiture cela peut être compliqué à organiser.
- Des rencontres conviviales par classe :

Pourquoi pas proposer des rencontres enseignants/enfants/parents par classe de 17h à 18h30 suivi d'un buffet participatif. Les enfants pourraient exposer leurs travaux et préparer des chants ou autres. Cette formule avait déjà été testée, et elle avait été appréciée.

L'association des Ptits Blotz s'est manifestée auprès de Madame la Directrice pour proposer l'organisation d'une manifestation avec leur soutien. Ils vont se rencontrer et discuter des différentes formes possibles.

Des idées sont à l'étude et des retours seront faits en fonction des possibilités et surtout de l'évolution de la crise sanitaire.

7 Remerciements :

Les Représentants de Parents d'élèves remercient chaleureusement toute l'équipe enseignante pour son travail, son implication surtout dans ces conditions particulières et difficiles. Des retours collectés des parents ont été assemblés sur une slide PowerPoint afin de montrer les nombreux retours positifs qui touchent principalement :

- le travail des enseignants, des ATSEM et de Madame la Directrice,
- la continuité pédagogique efficace et rapide,
- les nombreux projets en cours,
- les enfants heureux de venir à l'école,
- la flexibilité de tous afin d'aider les parents dans leur quotidien et leur organisation.

Mme Roch remercie les Représentants de Parents d'élèves pour les bonnes relations professionnelles instaurées ainsi que la municipalité qui est toujours présente pour l'école.

Mme Stimpfling remercie toute l'équipe, Mme Roch et les ATSEM. Elle est ravie et souligne le fait que les élèves ont de la chance : la motivation et le dynamisme sont présents ; et espère que le COVID ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Mme Roch lève la séance à 20h15.

Prochain conseil d'école :
Le prochain conseil d'école aura lieu le 9 juin 2022, en présentiel si les conditions sanitaires le permettent.

Les secrétaires de séances,

La Présidente,

Mme Frey

Mme Patissier

Mme Roch